

# ASSOCIATION DES TROIS SEMAINES

Reconnue d'utilité publique - Couronnée par l'Académie

1 rue Denis Poisson - 75017 Paris

C.C. Postaux Paris 293-43 A

*Samedi 19 mai 2001 à 9h30*

se tiendra l'Assemblée Générale de l'Association des Trois Semaines au temple de l'Etoile,  
54/56, avenue de la Grande Armée, 75017 PARIS.

*N'hésitez pas à venir nombreux.*



## SOMMAIRE

- ↪ La Défense des enfants  
*Claire BRISSET* Page 2
- ↪ Les mesures d'hygiène obligatoires  
*Philippe PATTUS* Page 3
- ↪ Enfants en détresse à Madagascar  
*Françoise et Philippe PATTUS* Page 4
- ↪ Portrait : "Anne-Marie"  
*Anne ABOU* Page 4
- ↪ BREVES Page 5

**Bulletin n°95**

**Mai 2001**

CENTRE DE VACANCES  
LA FON DEL SOL  
15230 Sainte-Marie de Pierrefort

MAISON D'ENFANTS  
LA CLE DES CHAMPS  
60240 Montjavoult

CENTRE DE VACANCES  
L'ETOILE DE MER  
14470 Courseulles-sur-Mer

## Claire BRISSET, Défenseur des enfants



**E**n 1998, un rapport parlementaire initié par Laurent FABIUS, alors Président de l'Assemblée Nationale et conduit par le député Jean-Paul BRET, faisait le point sur la situation des droits de l'enfant en France, indiquait "de

nouveaux espaces à conquérir" et, parmi d'autres propositions, réclamait la création d'un médiateur des enfants.

- ◆ C'est chose faite depuis la loi du 6 mars 2000 qui instaure un Défenseur des enfants. Une fonction confiée, par le Conseil des ministres, à Claire BRISSET qui fut journaliste puis directrice de l'information à l'Unicef. A l'instar d'une dizaine de pays européens, le Gouvernement et le Parlement français ont fait le choix courageux de créer une autorité publique indépendante chargée de défendre et promouvoir les droits de l'enfant tels qu'ils ont été définis par la loi ou par un engagement international régulièrement approuvé, telle la Convention internationale des droits de l'enfant.

- ◆ La loi confie plusieurs missions au défenseur des enfants, dont il faut le souligner, les compétences s'étendent aux litiges de la sphère privée et publique, comme aux litiges avec l'administration. La première de ces missions consiste à recevoir et tenter de faire régler des cas individuels à propos desquels les droits de l'enfant n'ont pas été respectés, qui n'ont pu être résolus par les différentes instances dont dispose la société en ce domaine. Cependant le Défenseur ne se substitue pas aux services spécialisés ou

au dispositif social et judiciaire de protection de l'enfance. Le Défenseur peut être saisi, toujours par écrit, par les enfants eux-mêmes, leurs représentants légaux ou des associations de défense de l'enfance reconnues d'utilité publique. Un réseau de correspondants territoriaux se met progressivement en place.

- ◆ La deuxième mission consiste à identifier des dysfonctionnements collectifs qui se produisent au détriment des enfants dans leurs différents cadres de vie : à l'école, en prison, à l'hôpital, en institutions... Et par conséquent, le Défenseur peut proposer d'initier des pratiques nouvelles ou de modifier des textes législatifs afin que les droits de l'enfant soient mieux pris en compte.
- ◆ Sa dernière mission enfin, consiste à organiser des actions d'information sur les droits de l'enfant et chaque année, à réaliser un rapport d'activité remis au Président de la République et au Parlement.
- ◆ Depuis novembre 2000, date à laquelle la Défenseure a remis son premier rapport d'activité, le nombre de dossiers reçus à triplé. Les cas pour lesquels la Défenseure est saisi se révèlent très douloureux, leur résolution est bloquée pour des motifs autant psychologiques qu'administratifs. Pour ces personnes, saisir la Défenseure apparaît comme le dernier recours.
- ◆ Actuellement, les conséquences pour l'enfant de séparations très conflictuelles de leurs parents représentent plus de la majorité des plaintes. Dans ces situations, il est encore trop rare que les enfants aient la parole et que leur avis soit correctement recueilli.

- ◆ Parmi des courriers reçus, on relève de nombreuses lettres d'enfants et d'adolescents qui traduisent, avec leurs mots à eux, leurs souffrances et leurs espoirs.
- ◆ Ces courriers, comme les rencontres - souvent menées d'ailleurs avec différents professionnels de l'action sociale - soulignent combien la voix de l'enfant reste encore peu entendue et quelle somme de souffrances notre société est capable de faire supporter à ses enfants : violences physiques ou psychologiques, mépris, négligences (notamment lors de la séparation des parents, du choix et la

mise en œuvre de certaines mesures éducatives) qui laissent des traces dans le corps et l'esprit de l'enfant, devenu un objet sur lequel s'exercent la violence ou l'indifférence des adultes, et qui se trouve nié en tant que personne. Il s'agit là d'atteintes insupportables aux droits de ceux qui sont les plus vulnérables.

---

*Claire BRISSET, Défenseure des enfants.*

*Le Défenseur des enfants peut être saisi par écrit, par l'enfant lui-même, ses représentants légaux ou des associations de défense des enfants reconnues d'utilité publique. Défenseur des enfants, 35 rue saint Dominique, 75007 Paris et [www.defenseurdesenfants.fr](http://www.defenseurdesenfants.fr)*



## *Mesures d'hygiène obligatoires pour les cuisines.*

Ces mesures, applicables depuis une dizaine d'années (Norme Européennes HACCP), sont la conséquence des travaux des commissions européennes de Bruxelles.

- ◆ Nous en citerons quelques-unes :
  - § les murs doivent être recouverts de matériaux lisses et lavables (le carrelage est exclu) ; au bas de chaque mur, une plinthe arrondie doit être posée,
  - § lave-mains avec commande aux pieds,
  - § la plonge doit être séparée du bac à légumes.
- ◆ Actuellement, un auto-contrôle est exigé. Il consiste :
  - § dans la vérification journalière de la température des réfrigérateurs et congélateurs ; le nettoyage des surfaces de préparation, des réfrigérateurs et des congélateurs.

Toutes ces informations doivent être notées dans un registre, ainsi que la nature des produits utilisés. Les aliments confectionnés doivent être échantillonnés et stockés à une température de 0 à 4° et conservés pendant 72 h, ce qui permet de vérifier la teneur en germe, dans le cas d'intoxication alimentaire. Aux frais de l'établissement, un laboratoire de contrôle vient prélever chaque mois des échantillons pour analyse.

- ◆ Le personnel doit obligatoirement porter une coiffe, une blouse et un tablier en coton blanc.
- ◆ L'application de ces mesures dans les établissements est contrôlée par le service vétérinaire du département. A Montjavoult, le contrôle a lieu deux fois par an, dont une visite impromptue.

---

*Philippe PATTUS*



## « Enfants en détresse » à Madagascar : de nouveaux projets pour les Pattus !

*Pour leur départ en retraite, l'association des Trois Semaines, le personnel de « La Clé » et des amis, ont offert à leur ancien directeur, Philippe Pattus et à sa femme, Françoise, 2 billets d'avion pour Madagascar. Retraite qui s'annonce active... lisez plutôt !*

Après 2 mois passés à Madagascar, nous avons été séduits par ce pays, tant sur le plan des paysages grandioses et surprenants que par les rencontres avec des hommes et des femmes attachants et dynamiques, qui travaillent sur le terrain avec courage, pour aider ceux qui souffrent et soutenir les exclus.

- ◆ Dans ce pays, règnent la pauvreté et la misère que les enfants subissent. Ils sont pris dans la tourmente et leur avenir est bien incertain. Face à cette situation, nous ne sommes pas restés indifférents et nous avons décidé de créer une Association : « Enfants en détresse\* ». Notre objectif est d'apporter aide et soutien aux enfants du monde, victimes de la misère et d'exploitation de toute nature. La charte de l'enfant ne doit pas être bafouée.
- ◆ Dans un premier temps, nous nous intéresserons aux enfants de Madagascar. Lors de notre séjour, nous avons pu constater la détresse d'une grande partie de la population et surtout des enfants.

Nous les avons rencontrés dans la rue mendiant, fouillant dans les poubelles ; beaucoup ne sont pas scolarisés et bien souvent ne mangent qu'un repas par jour.

- ◆ Dans nos actions, nous proposons un système de ticket repas (1 ticket repas = 3 F par jour et par enfant) qui donnera la possibilité d'offrir chaque jour à un enfant, un repas équilibré. Cette aide permettra de le nourrir correctement sans qu'il soit contraint de voler, de mendier ou d'être exploité. Il pourra ainsi grandir normalement tout en étant respecté, ses performances scolaires seront nettement améliorées.
- ◆ Nos actions viseront à favoriser l'autonomie de l'enfant à travers ses soins, une éducation et si possible une bonne formation. Pour cela, nous travaillerons en partenariat avec les responsables locaux des projets repérés, en tenant compte de la dignité et de la culture de chacun. Notre association ne se substituera pas aux partenaires qui restent maître d'œuvre de leur action.

*Françoise et Philippe PATTUS*

*\* Enfants en détresse - 17 rue des Vignes - 60240 Chambors*

## Un visage de « La Clé » : Anne-Marie

Cuisiner : art de préparer et de présenter les aliments (Larousse) - Serait-ce là la définition du métier d'Anne-Marie, « préparer et présenter les aliments » ? Après avoir passé presque 2 h avec ce petit

bout de femme de 45 ans, en charge de plus d'une trentaine de bouches à nourrir, matin, midi et soir, la phrase prête à sourire !

- ◆ Huit ans déjà que Anne-Marie est cuisinière à la « Clé des Champs ».

Elle nous est venue du Portugal, enrichie depuis longtemps par l'expérience du labeur au sein d'une famille de treize enfants, avant d'être employée par un couple, à l'âge de 13 ans, comme cuisinière et aide-ménagère.

- ◆ Alors le travail, ça ne lui fait vraiment pas peur : à 9 h, tous les matins, elle pousse la porte de la cuisine de « La Clé » et gère le service du petit déjeuner que les enfants ont commencé à préparer. Puis vaisselle, rangement et préparation du repas de midi, une quinzaine d'enfants en général. A 14 h, retour à son domicile jusqu'à 17 h où il faut préparer le dîner, tout nettoyer et tout ranger à nouveau. Ce sont les enfants qui se chargent du service ; un enfant par table et à tour de rôle vient chercher les plats que lui confie Anne-Marie.
- ◆ Jamais de temps morts pour notre cuisinière. Tout doit être impeccable, les règles d'hygiène sont extrêmement strictes et elle en est la garante. Elle y pense sans arrêt d'ailleurs : bien surveiller la température du congélateur et réfrigérateur, conserver toutes les dates sur les emballages d'aliments en cas de contrôle, jeter les restes de repas, même

si ça fait mal au cœur... jamais les microbes ne pourront s'en prendre aux enfants tant que Anne-Marie veillera, et d'ailleurs, aucun incident n'a été à déplorer jusqu'à présent et tous les contrôles sanitaires se sont révélés très satisfaisants. « *Faire la cuisine, je ne m'en lasse pas* », me confie-t-elle en caressant du regard le nouveau four pour collectivités qu'a financé le budget de l'établissement, et dont elle se dit très satisfaite. Des besoins particuliers ? « *Moi, je n'aime pas réclamer, mais...* » et du bout des lèvres « *...peut-être de nouveaux placards de rangement et un lave-vaisselle* » ; le directeur, François Cornette, en a déjà pris bonne note.

- ◆ Tous les mardis, elle part faire les courses de la semaine avec Jean, responsable de l'entretien, et c'est elle qui établit les menus, validés par le directeur. Bien sûr, elle s'applique à respecter un certain équilibre alimentaire, mais les enfants sont tellement difficiles. Leurs plats de prédilection : pâtes, pommes de terre et frites ! Question de goûts, comme tous les enfants ; question d'éducation aussi, certains n'ont jamais eu autre chose à manger chez eux.



« Nous apprenons avec grand peine, le décès de

**Monsieur David PARK OBE,**

Nous présentons toute notre sympathie à Madame Park et l'assurons de notre reconnaissance pour tout ce qu'elle et Monsieur Park ont fait durant de longues années pour notre œuvre et ses enfants ».

Réservez dès à présent la date du **22 septembre 2001** pour un déjeuner (avec animations) qui se déroulera à SAINT-PRIX (95) à partir de **13h00** : un beau moment de rencontre en perspective !

*Nous vous communiquerons plus amples renseignements ultérieurement.*

Et s'ils tolèrent de nouveaux aliments, les indispensables pots de ketchup et mayonnaise doivent toujours trôner sur la table ! Très curieusement, ils raffolent... de la langue ! Allez comprendre !

- ◆ Souvent, la petite fourmi besogneuse se fait cigale le temps d'écouter un enfant qui lui parle. Parce qu'elle les aime ces enfants, de tout son cœur. Il n'y a qu'à voir la façon dont elle s'occupe d'eux lorsqu'ils sont malades. Elle se déplace toujours pour être à leur chevet et s'ils souhaitent manger quoi que ce soit... elle se plie en quatre pour les satisfaire.
- ◆ Anne-Marie incarne le côté familial et rassurant de la maison, mais pas question de donner un morceau de chocolat sans recevoir en retour un merci et un bisou ! Car sa gentillesse n'a d'égal que son autorité, et si elle se fait insulter, plus un mot ne sort de sa bouche jusqu'à ce qu'elle ait reçu des excuses...



qui ne tardent jamais. Parfois, un enfant se glisse dans la cuisine pour la regarder travailler, mais interdiction d'en franchir la porte, une casserole pourrait se renverser. Et il suffit d'un regard de sa part pour qu'ils montent chercher leurs chaussons, on ne sait jamais ce qu'il peut y avoir au sol.

- ◆ Les enfants, elle les garde tous dans son cœur, et lorsqu'ils partent vers d'autres horizons, c'est toujours un déchirement. Elle se souvient du petit Sébastien, 6 ans, et de ses paroles lorsque sa famille d'accueil est venue le chercher : « *Moi, je reste avec la cuisinière* ». Et en voyant soudain l'émotion envahir son visage à ce seul souvenir, il me revient cette citation de Georges Bernanos qui pourrait lui être adressée comme un hommage : « *Béni soit celui qui a préservé du désespoir un cœur d'enfant !* ».

*Anne ABOU*



Monsieur, Madame, Mademoiselle : ..... soutient l'action de l'Association des "Trois Semaines" et verse sa cotisation de :

- |                     |   |                    |                          |
|---------------------|---|--------------------|--------------------------|
| Membre bienfaiteur  | : | 500 francs et plus | <input type="checkbox"/> |
| Membre souscripteur | : | 200 francs         | <input type="checkbox"/> |
| Membre actif        | : | 100 francs         | <input type="checkbox"/> |

☞ par virement au CCP Paris 293 - 43 A

☞ par chèque bancaire libellé à l'ordre de l'Association des "Trois Semaines" et à envoyer à l'adresse suivante :

**Monsieur Claude WURTZ, Trésorier**  
**8 Hameau des Perdrix**  
**78170 LA CELLE SAINT-CLOUD**

*NB : L'Association est habilitée à recevoir des legs. Sur ce point, interroger le président ou le trésorier.*